



Comité de défense

Le triage de SOTTEVILLE
au cœur du développement du FRET ferroviaire

www.cersncfnormandie.fr



Créé par le CER SNCF de Normandie durant le conflit des Cheminots en avril 2010, le Comité de défense du triage de Sotteville a pour objectif de répondre à la nécessité de préserver et de développer l'outil ferroviaire sur le site et plus largement de défendre le transport ferroviaire SNCF sur notre région.

Sensible à la défense des services publics et touché par la situation du triage de Sotteville, Pierre Ménard, proviseur à la retraite, a accepté la présidence du Comité pour mener à bien cette mission. Un Bureau a donc été constitué regroupant des élus politiques, des ONG, du Président de la Commission Economique et du Secrétaire du CER et un représentant par organisations syndicales CGT, SUD-Rail, UNSA et FO.

Le mode ferroviaire est un outil indispensable

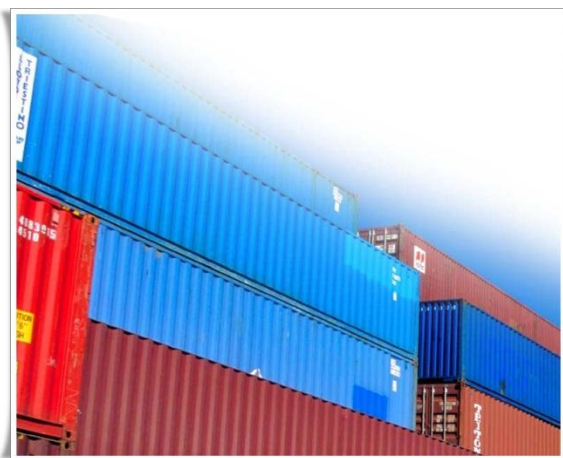
Depuis des années, l'offre de transport ferroviaire FRET est en diminution constante. Aujourd'hui, la mise en place du « multilots-multiclients » est dans la même logique, en actant l'abandon de 60% du volume de wagons isolés, l'offre repose sur un système d'axes, avec des dessertes terminales au lieu d'une offre de gare à gare servie par un réseau maillé et composé de nombreux triages.

Le mode ferroviaire est un outil indispensable au fonctionnement et au développement de l'économie, à l'aménagement d'un territoire et plus généralement, au fonctionnement de la société par l'aide aux déplacements des populations. C'est aussi un mode de transport en sécurité, surtout pour une région où les marchandises dangereuses en transit sont nombreuses.

Pour la population c'est plus de camions sur le réseau routier avec ses cortèges de bouchons et d'accidents. C'est également une dégradation environnementale qui s'accélère, ayant des incidences à long terme sur la santé.

Pour les régions qui s'impliquent dans la réindustrialisation de leur territoire, la réduction des moyens logistiques est une aberration économique. De plus celles-ci ont bien compris que la réduction du fret ferroviaire aurait une incidence sur les péages pour emprunter le réseau ferré. En effet, les coûts d'infrastructures restant les mêmes et le nombre de circulations diminuant, ce sont les circulations voyageurs qui paieront. Ce sont donc les Régions, les voyageurs et les administrés qui les supporteront au final.

Pour les chargeurs cette nouvelle offre de transport ne correspond pas à l'attente des utilisateurs qui se mobilisent, eux aussi, contre les choix de la SNCF. L'augmentation des coûts de transport, la rigidité du système, l'abandon de dessertes, sont les arguments qu'ils font valoir. Les conséquences sont une augmentation des coûts de transports, l'obligation de reporter leurs acheminements sur la route, de délocaliser leur production. Tout ceci aurait également un impact fort sur l'emploi.



Nous voyons bien que les intérêts de chacun se rejoignent sur la nécessité de préserver et de développer le transport ferroviaire SNCF

Sur Le Havre et Gravenchon, la SNCF a déposé un projet de création d'un Opérateur Ferroviaire de Proximité (OFP). Rappelons que ces OFP, issus des orientations gouvernementales, sont des groupements d'industriels, de chargeurs, d'entreprises ferroviaires, d'institutions... Le but est de créer une structure capitalistique. Aujourd'hui aucun acteur extérieur n'est entré au capital de l'OFP du Havre. Seules Fret SNCF et Naviland Cargo sont concernés, avec uniquement la volonté dogmatique de faire du « dumping social », en transférant l'ensemble du trafic aujourd'hui effectué par l'entreprise publique ferroviaire.

Le Comité de défense, de par sa vocation de défense du service public et de développement du fret ferroviaire SNCF, travaillera au maintien de l'activité Fret SNCF sur ces sites.

Sur ce sujet, le Comité est enclin à demander à M. Blayau, Patron de SNCF Geodis, quelle est la cohérence avec ses propres propos tenus dans le journal **les infos n° 339** : « *Comme elle s'y est engagée dans le cadre de son schéma directeur, SNCF Geodis soutiendra l'émergence des OFP, pourvu qu'ils ne se substituent pas à Fret SNCF. Nous appuierons les OFP ayant d'authentiques projets de report modal dans les territoires* ».

Le Comité de défense a déjà porté de nombreuses initiatives :

- Distributions de tracts sur les marchés de Rouen, de son agglomération et dans l'Eure.
- Débats publics : les 27 avril et 16 octobre 2010.

**Vous êtes conviés au prochain débat le Mercredi 19 janvier 2011
à partir de 18h30 « Halle aux Toiles » à Rouen.**

De plus, des **délibérations, vœux et motions** dans plusieurs Conseils Municipaux ont été adoptés ou votés (Le Tréport, Rouen, St Etienne du Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Petit-Quevilly, Oissel, Petit Couronne, Gonfreville l'Orcher, etc...)

Une prise de conscience se fait jour sur l'ensemble du territoire national. Ça se traduit par la création de nombreux Comités de Défense, inscrits dans toutes les initiatives pour alerter les élus, la population et les industriels.

La pétition de soutien au Comité de défense a déjà recueilli 3 500 signatures. Continuons à la faire signer massivement, elle sera un outil pour porter nos revendications devant la direction SNCF et le gouvernement.

***Arrêter le déclin et repartir sur la base d'un
développement du fret ferroviaire SNCF
par une politique de volume.
Voilà notre combat à tous !***

Pétition

Comité de défense

- Développement de l'activité Fret SNCF du triage de Sotteville-lès-Rouen et de la zone portuaire de l'agglomération Rouennaise.
- Arrêt de la casse de l'outil ferroviaire SNCF.
- Pour une vraie politique de service public économique, répondant au Grenelle de l'environnement.



Coupons à découper et à envoyer à :

CER SNCF Normandie, 15 rue de la Gare BP 111 76303 Sotteville-lès-Rouen Cedex.

Nom

Prénom

Profession

Ville

Signature

Comité de **défense**



Signez et faites signer la pétition

« Le triage de Sotteville au cœur du développement du fret ferroviaire »

Vous pouvez retrouver l'argumentaire, la pétition en ligne sur le Blog, avec l'appui d'un film explicatif :

<http://comitededefensedutriagedesotteville.hautetfort.com/>

Mercredi 12 janvier 2011